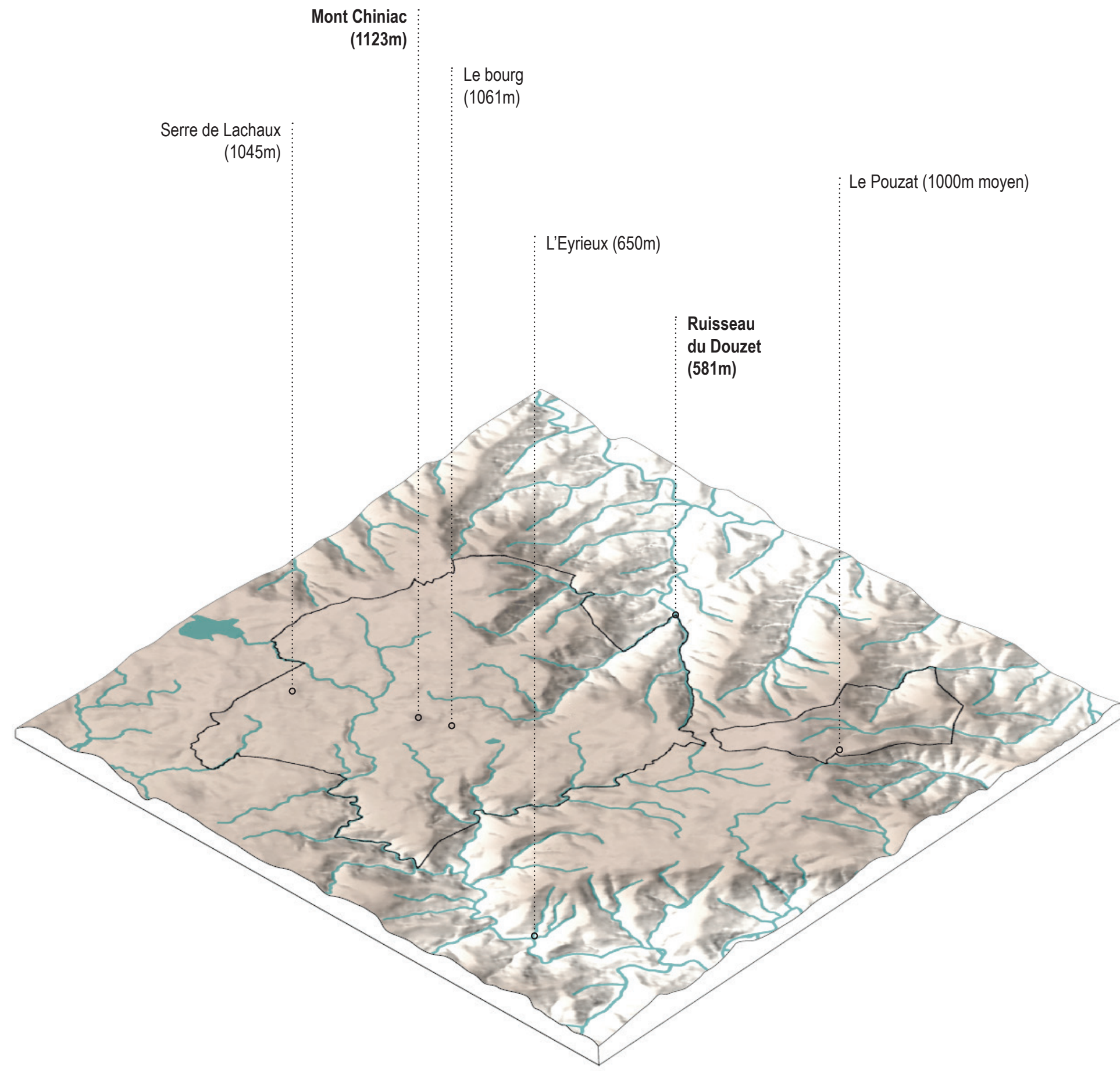


I. LE SOCLE PAYSAGER



Un relief marqué

A l'image du territoire de l'Ardèche, le site de Saint-Agrève est fortement marqué par les figures volcaniques (puys, sucs, monts, dômes, pics...). Le Mont Chiniac qui culmine à 1123 m en est un illustre exemple. Il est, à l'image des autres monts, le résultat d'une combinaison entre un volcanisme intense, une tectonique omniprésente, et une érosion permanente. Ainsi le site de Saint-Agrève est-il marqué par des altitudes très variables, oscillant entre 580 m dans la vallée de l'Eyrieux et 1061 m au cœur du bourg. Le village de Saint-Agrève a ainsi profité de ce relief pour s'installer en position dominante sur un plateau et à proximité de l'eau, comme le ruisseau du Douzet, par exemple.



Une eau très présente

La rivière Eyrieux et les ruisseaux du Douzet, de la Sumène, des Eygas, d'Aygueneyre, ... irriguent en grande partie le site de la commune, mais restent plutôt discrets dans le paysage. Ces cours d'eau sont soulignés par la présence d'un rideau arboré plus ou moins épais : la ripisylve, littéralement la forêt de rive, visible sur la photo ci-dessus.

De plus, d'autres ruisseaux, pour la plupart temporaires, s'écoulent vers le fond de la vallée de l'Eyrieux. Ces cours d'eau marquent le relief et apportent une fraîcheur sur le plateau. La présence d'étang (de Lacour) ou de lac (de Veron) contribue à l'ambiance de nature à Saint-Agrève.



Un terroir riche

Le site de Saint-Agrève est situé dans le bassin versant de l'Eyrieux, sur le socle granitique du Velay. En surface, le sol est d'origine sédimentaire, de l'ère tertiaire. L'ensemble des vallées et vallons sont le résultat de l'érosion qui a laissé apparaître les sucs et monts de basalte plus dur que la roche qui les entoure.

Aujourd'hui la terre est riche d'alluvions, de granulats basaltiques, d'argiles... C'est ce qui lui confère une couleur particulière, marquée par la présence de basalte. Les prairies présentes sur tout le territoire traduisent une exploitation ancienne des terres. La terre, bien équilibrée, possède une qualité de rétention d'eau due aux argiles et une perméabilité liée à sa teneur en roche volcanique.

2. LES 7 FAMILLES DE PAYSAGES

1. Le paysage agricole



La dynamique de fermeture du paysage par les boisements spontanés met en péril le sentiment de respiration, de grand paysage ouvert et « naturels », de mosaïque d'espaces prairiaux.

La dynamique de simplification du parcellaire et d'enrichissement des pentes fragilise la diversité du terroir dans ses formes et son histoire.

Enfin, sont en jeu l'équilibre entre espaces ouverts et espaces boisés fermés, et donc les qualités de transitions paysagères.

2. Le paysage quotidien



Au travers des dynamiques d'évolution entre les habitants et leur lieu de vie se jouent :

- l'identité habitante ou le sentiment d'appartenance à un lieu ;
- la reconnaissance d'un « paysage miroir » où les habitants sont le reflet de leur paysage et le paysage est le reflet de ses habitants ;
- l'attachement des habitants à leur paysage.

C'est pourquoi l'intérêt pour le paysage quotidien est primordial dans le projet de PLU.

3. Le paysage patrimonial



Les valeurs mises en jeu au travers des dynamiques d'évolution du paysage patrimonial sont essentiellement :

- la qualité de l'architecture ancienne et sa capacité à devenir élément de transmission d'un patrimoine, d'un héritage ;
- la structuration du paysage par le végétal, par les prairies urbaines, les arbres isolés comme repères ;
- l'attractivité du bourg et de ses paysages.

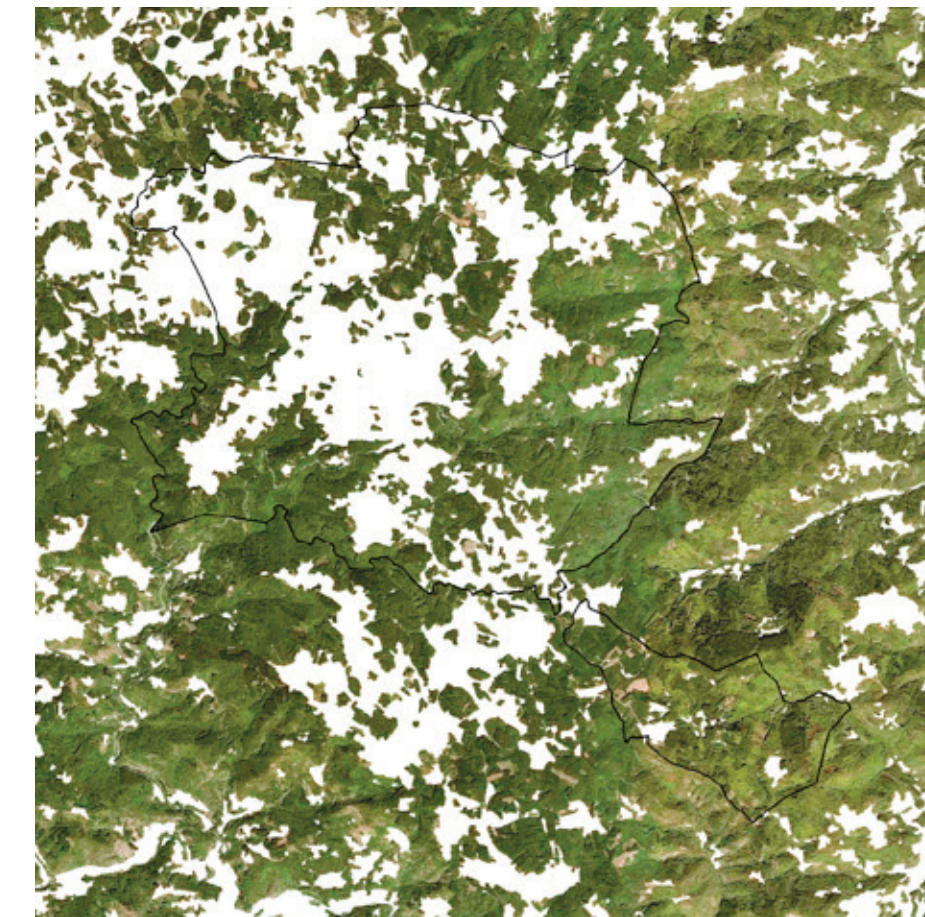
4. Le paysage touristique



Face au développement d'un écotourisme et de la construction d'un « paysage-vitrine », deux valeurs sont en jeu :

- l'authenticité du paysage ;
- l'usage du territoire ;
- les ambiances naturelles de qualité.

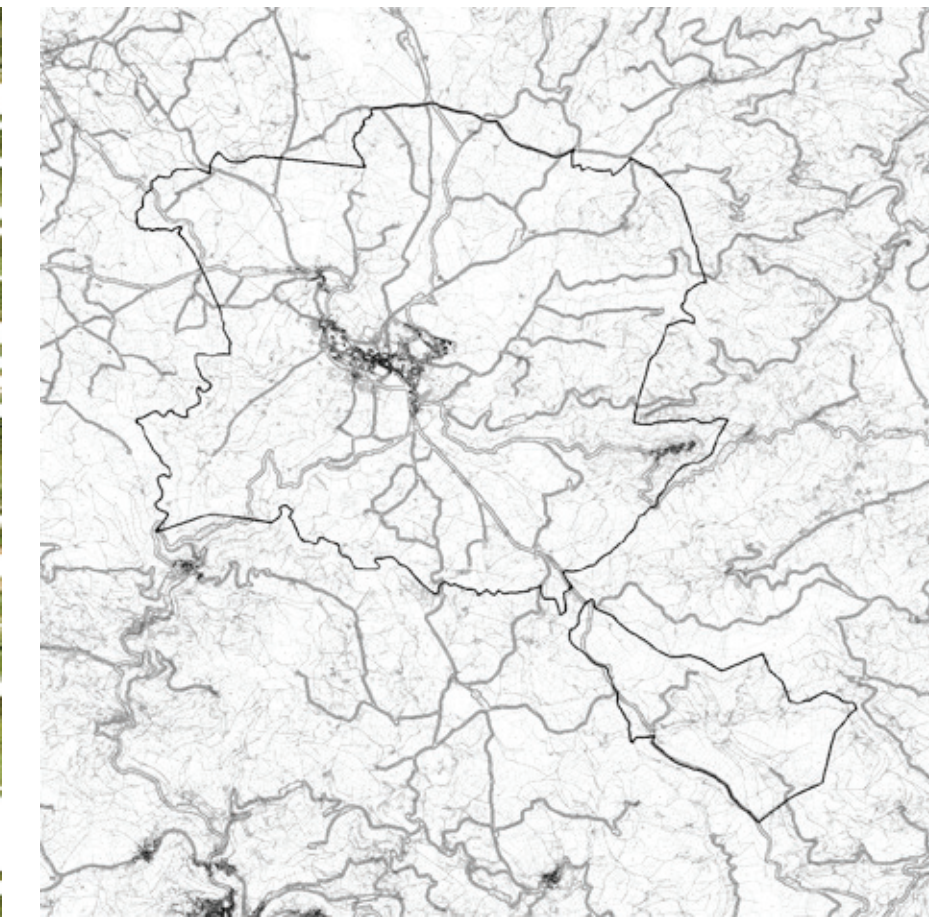
5. Le paysage forestier



Au regard des dynamiques du paysage forestier, trois caractéristiques essentielles se font jour :

- l'ouverture, la lisibilité du paysage, et ses qualités de transition ;
- les horizons lointains, les vues remarquables sur les monts d'Ardèche et les qualités d'ambiance de campagne pittoresque et de parc à grande échelle ;
- l'économie d'une forêt productive liée à la valeur du bois et sa transformation.

6. Le paysage urbain



Face à une dynamique urbaine relativement stable, quatre caractéristiques sont en jeu :

- la silhouette du bourg et du Mont Chiniac ;
- la lisibilité des formes urbaines et de l'architecture ainsi que l'orientation du bâti par rapport au relief et à l'horizon ;
- l'ambiance de village au sein d'un parc ;
- la qualité des prairies du centre-bourg.

7. Le paysage naturel



La fermeture des milieux et du paysage le long des cours d'eau, la régression des espaces rares et fragiles sous la pression urbaine, forestière et agricole, mettent en jeu :

- la rareté de petits paysages naturels ;
- l'intérêt pour la diversité biologique ;
- la lisibilité des cours d'eau ;
- les cheminements de l'eau.

3. LES ORIENTATIONS DU PROJET

Préserver les qualités

La définition des enjeux pour les 7 familles de paysage permettent de décliner différents objectifs de préservation.

Les trois principaux objectifs sont finalement de :

- préserver les points d'observation remarquables du paysage, notamment depuis le Mont Chiniac et en direction du Mont Chiniac ;
- protéger les espaces sensibles (naturels, rares et/ou patrimoniaux) ;
- maintenir les qualités de parcours et de découverte du paysage.

Gérer les dynamiques

Les dynamiques sont nombreuses pour les 7 paysages mais elles peuvent être regroupées.

Ainsi il s'agit de :

- contenir les dynamiques de fermeture du paysage par l'enfrichement (lande à genêt) et l'enrésinement (formation d'épicéas) ;
- accompagner les dynamiques touristiques en développant les activités liées à la découverte des paysages ;
- favoriser les dynamiques agricoles qui entretiennent la lisibilité du paysage.

Aménager les espaces fréquentés

L'aménagement du paysage permet de le valoriser tout en cherchant à préserver ses qualités. C'est pourquoi, les orientations d'aménagement proposent de :

- définir une enveloppe urbaine claire et cohérente par rapport à la géographie du site ;
- tirer parti de la présence de l'eau dans les aménagements urbains ;
- soigner les entrées du bourg, aménager des espaces d'accueil, de stationnement, de rencontre...



Légende :

- Favoriser** les dynamiques agricoles (systèmes prairiaux du plateau qui entretiennent la lisibilité du paysage)
- Protéger** les points de vue remarquables (panorama, chemin de randonnée, silhouette, horizon, cadrage...)
- Maintenir** une enveloppe urbaine claire (forme urbaine groupée, cohérence des formes bâties, prairies du bourg qui le valorisent...)
- Tirer parti** de la présence de l'eau (ressource, animation d'espace public, axe de construction, importance des ripisylves...)
- Contenir** les dynamiques de fermeture (enrésinement des versants, lande à genêt, perte de compréhension du paysage...)
- Soigner** les entrées du bourg (mise en scène, transition campagne/ville, perception claire de l'urbanité)
- Valoriser** les périmètres des sites sensibles (accès, covisibilités, mise en scène...)